



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rég.
i.
Mor.
be.



13103412

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRE LE

26 JUIN 2013

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0845.996.980

Dénomination

(en entier) **Les Viviers Santé**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue de la Duchère, 6 à 6060 Gilly

Objet de l'acte : **délégation de signature**

Extrait du PV du Conseil d'Administration du 26/02/ 2012

Le Conseil d'Administration décide, sans limite dans le temps, les délégations et pouvoirs de signature publiés reprises ci-dessous. Ces pouvoirs s'exercent dans le cadre de l'application des décisions du Conseil d'Administration et de la gestion courante de l'Institution. Ces pouvoirs ne peuvent notamment être utilisés que dans les limites du cadre budgétaire et du cadre de personnel fixés par le Conseil d'Administration.

1. EN MATIERE BANCAIRE.

Les signataires signant deux à deux (sauf points 1.3.2) sont :

1.1.POUR LES CONVENTIONS DE CREDITS BANCAIRES OU D'EMPRUNTS QUELCONQUES :

1° le Président du Conseil d'Administration

2° le Trésorier ou un autre administrateur

1.2.POUR LES OUVERTURES DE COMPTE BANCAIRE :

1° le Président du Conseil d'Administration ou un Administrateur

2° le Trésorier ou un autre administrateur

1.3.POUR LE REGLEMENT A DES TIERS :

1.3.1 MONTANT SUPÉRIEUR À 25.000€

- Le Président du Conseil d'Administration ou un administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

- Le Trésorier ou un administrateur.

1.3.2 MONTANT INFÉRIEUR À 25.000€

- Un Administrateur

1.4. POUR LES VIREMENTS D'UN COMPTE DE L'ASBL VERS UN AUTRE COMPTE DE L'ASBL, UNE SEULE SIGNATURE SERA SUFFISANTE :

1° un Comptable,

2° un Administrateur

2. EN MATIERE D'ENGAGEMENTS IMMOBILIERS, DE BAUX, DE TRAVAUX, DE COMMANDE D'EQUIPEMENT, DE MOBILIER OU DE FOURNITURE QUELCONQUE DE BIENS OU DE SERVICES.

Les signataires, signant deux à deux (sauf point 2.2.) :

2.1. POUR LES MONTANTS SUPERIEURS À 25.000 € :

- Le Président du Conseil d'Administration ou un administrateur

- Le Trésorier ou un administrateur.

2.2. POUR LES MONTANTS INFÉRIEURS À 25.000€ :

- un seul administrateur

3. EN MATIERE D'ACTES D'ADMINISTRATION COURANTE.

Concernant notamment les Régies, les Administrations des Postes, Télégraphe, Téléphone, les abonnements, les plis recommandés, les Chemins de Fer, les Douanes et Accises, les assurances, la Police, les Autorités locales, la réception d'exploits d'Huissier, etc., pouvoir est donné à l'Administrateur Délégué à la Gestion Journalière agissant seul :

-d'engager l'Association dans lesdites matières,

-de déléguer ce pouvoir à toute personne désignée par lui à cet effet.

4. EN MATIERE D'ACTION EN JUSTICE.

Pouvoir est donné aux Personnes suivantes, agissant seules, de suivre les actions en justice, en tant que défendeur ou demandeur :

-le Président du Conseil d'Administration ou la Secrétaire

5. LISTE DES PERSONNES AYANT UNE DELEGATION DE SIGNATURE EN VERTU DE LA PRESENTE DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Réserve
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

5.1.MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Madame Christine FRANCKX, Rue Général Capiomont, 37 à 1040 BRUXELLES – RN 510323-390-12,
Présidente

Monsieur Louis NICOLAS, rue de Ghlin, 54 à 7050 Jurbise – RN 420522-179-78, Trésorier

Monsieur Philippe PAQUE, Chaussée de Montigny 315 6060 GILLY - RN 460812-295-76,

Monsieur Guy ALSTEENS, Rue Laval, 16 à 6120 NALINNES - RN 450613-249-57

Monsieur Jean-Pierre BLAMPAIN, Avenue du Verger 3 à 1421 OPHAIN - RN 430120-067-49

Madame Edith AZOURY, Rue de la Ruche 49 à 1030 BRUXELLES, RN 66082025010

5.2. Délégué à la Gestion Journalière

Monsieur Philippe PAQUE, Chaussée de Montigny 315 6060 GILLY - RN 460812-295-76,

5.3. Comptables :

Monsieur Bernard MOULIN (Chef comptable), Rue du By, 20 à 6211 MELLET - RN 62120408319

Monsieur Pierre VANDERSTRAETEN, Rue d'Angleterre 7 à 6000 CHARLEROI - RN 71100532519

Monsieur Sébastien LAMBERT, Rue Gaie 4 à 5140 LIGNY - 76061116972

Pour extrait conforme
Madame Christine FRANCKX
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature